

Info **APEL 3M**

PROTÉGER • PRÉSERVER • PROFITER

Bulletin d'information pour le riverain du lac Trois-Milles

Été 2019

SOMMAIRE

MOT DU PRÉSIDENT	2
PLAN D'ACTION 2019	2
PRÉSENTATION DE NOTRE STAGIAIRE	3
RETOUR SUR LE PROJET DE L'ÉTÉ 2018	4
RÉSUMÉ DE L'AGA 2018	4
DEUX QUAIS POUR LE LAC TROIS-MILLES.....	5
RAPPORT COMPTABLE 2018	5
TIRAGE D'UN KAYAK	6
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019	6
SOYONS ENGAGÉS DANS LA PROTECTION	
DES COURS D'EAU	7
DU MYRIOPHYLLE À ÉPI AU LAC TROIS-MILLES.....	8
RENOUÉE DU JAPON PETIT GUIDE DE SURVIE.....	9
AUTRES NOUVELLES.....	10
REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES	
FINANCIERS	10
POUR VOUS LES LOCATEURS DE CHALETS	11
CODE D'ÉTHIQUE	
ET RÉGLEMENT DU LOCATAIRE.....	11
ACTIVITÉ SOCIALE 2019	12
REMERCIEMENTS DES COMMANDITAIRES	
DE LA FÊTES DES 15 ANS.....	12

Photographie : Claude Grenier

Pour plus de détails,
suivez-nous sur




Municipalité
Ste-Cécile-de-Whitton


MRC
MUNICIPALITÉ
RÉGIONALE
DU GRANIT
DES COMTÉS

 **Desjardins**
Caisse de Lac-Mégantic-le Granit


numera
graphisme | photographie

MOT DU PRÉSIDENT



Dans un premier temps je tiens à vous remercier de prendre le temps de lire notre journal. C'est notre principal moyen de communiquer avec vous, de vous tenir au courant de nos activités et, surtout, parce qu'on aime vous le remettre en main propre, de vous rencontrer. Vous pouvez également consulter notre page Facebook ou le site Internet de l'APEL3M pour être encore plus informés. J'aimerais aussi vous remercier pour

votre grande participation lors de notre dernière assemblée générale. Vous voir prendre le temps de venir nous rencontrer, de vous informer sur ce que l'on fait pour le lac Trois-Milles, cela nous encourage à continuer.

J'aimerais également remercier tous les membres du CA et notre représentant de la Municipalité, Claude Grenier. Sans eux, je ne pourrais pas en faire autant pour protéger notre si beau lac. J'ai une équipe du tonnerre, ils font un travail phénoménal. Merci mes amis.

Le myriophylle est une plante envahissante qui nous interpelle tous. Rares sont ceux qui n'en n'ont pas encore entendu parler ni été informés des dommages qu'elle cause

dans plusieurs lacs au Québec. Depuis que le Lac-Mégantic est aux prises avec celle-ci, plusieurs associations comme la nôtre font et continueront de faire de la sensibilisation auprès de leurs riverains.

Une réflexion concernant la création de stations de lavage de bateaux et de barrières est en cours présentement. La MRC du Granit ainsi que les municipalités de Frontenac, Piopolis, Marton, Lac-Drolet et, bien entendu, la ville de Lac-Mégantic tentent de s'entendre afin de mettre sur pied des stations de lavage de bateaux qui aideraient grandement à protéger le Lac-Mégantic, mais également les autres lacs de la région.

Des barrières avec lecteur de code barre seraient installées dans toutes les descentes de bateaux publiques du Lac-Mégantic, du lac des Araignées et du Lac-Drolet d'ici 2020. Pour ce qui est du lac Trois-Milles, des discussions sont également en cours... À suivre!

L'APEL3M réalisera un nouveau projet cet été : «Ensemble en action pour le lac Trois-Milles». Vous comprendrez donc qu'une grande partie des tâches qu'effectuera Audrey, notre nouvelle stagiaire, sera liée à ce projet. Elle vous sensibilisera sur le myriophylle à épi, surtout si vous possédez une descente de bateau sur votre terrain et/ou que vous louez votre résidence pendant

la saison estivale. Elle aura également comme mandat de faire une vérification des eaux de ruissellement et de votre bande riveraine. Advenant le cas où des correctifs soient requis, soyez assurés qu'elle fera tout en son pouvoir pour vous aider et vous conseiller. C'est donc une tâche colossale qui l'attend, merci de l'accueillir avec respect et bonne humeur.

Vous trouverez dans ce journal un bilan de ce qui a été réalisé l'an passé et également notre plan d'action de cette année. Je vous souhaite une bonne lecture.

Bon été 2019 et au plaisir de vous rencontrer,

Pierre Dumas, président

PLAN D'ACTION 2019

Lors de l'assemblée générale annuelle du 1er septembre 2018, a été présenté aux membres présents, certaines des actions que les membres du conseil d'administration souhaitaient réaliser en 2019. C'est le 30 décembre que le plan d'action de l'APEL3M a été adopté par les membres du CA.

Celui-ci se présente ainsi:

Dossier 1 Mesures préventives pour contrer l'introduction du myriophylle à épi au lac Trois-Milles:

A) Contrôle de l'accès au lac:

- Barrière cadenassée à la descente à bateau de la Halte des Trois Milles;
- Contrat «Droit d'accès au lac Trois-Milles via la Halte» signé par les propriétaires d'embarcation.

B) Panneaux informatifs : pour avertir les gens que le lac n'est pas contaminé par le myriophylle à épi.

C) Production de documents (pour les locataires/les locataires, propriétaires riverains et propriétaires d'embarcation – documents, sur les dan-

gers des espèces exotiques envahissantes telle le myriophylle à épi, le lavage des embarcations et les responsabilités de chacun, remis par la municipalité ou par l'association).

Dossier 2 Équipes de bénévoles (formation de 3 équipes):

- Halte des Trois Milles (entretien);

- Lutte contre la renouée japonaise (discussion préalable avec les propriétaires);

- Pour les quais (installation, désinstallation et

entretien des structures).

Dossier 3 Projet été 2019: «Ensemble en action pour le lac Trois-Milles» (voir article – Présentation de notre stagiaire)

Dossier 4 Diverses tâches:

A) Herbier produit dans le cadre du projet de l'été 2018 (protection avec du maktak).

B) Activité sociale: de moins grande envergure que la fête des 15 ans, mais il serait intéressant de se réunir annuellement.

C) Site web: actualiser le contenu du menu déroulant de l'APEL3M.

D) Acquisition du terrain de la Halte des Trois-Milles : assurer un suivi (subventions, etc.) et voir la possibilité d'achat en 2020.

E) Journal 2019

F) Nouvelle adresse courriel de l'APEL3M pour la correspondance avec les membres.

G) Transmission d'informations plus fréquentes aux membres via courriel et courrier.

PRÉSENTATION DE NOTRE STAGIAIRE

Bonjour à toutes et à tous!

Je m'appelle Audrey Lefrancq et suis fière de me joindre à l'Association pour la Protection de l'Environnement du lac Trois Milles (APEL3M) cet été afin d'y effectuer mon stage en tant que spécialiste en environnement. Suite à une formation de technicienne et l'équivalent d'un baccalauréat en environnement, j'ai commencé une maîtrise en biochimie que j'ai arrêté afin de poursuivre une de mes passions, le voyage. J'ai alors vécu 6 mois en Nouvelle-Zélande et ai également visité quelques pays d'Asie tels que la Malaisie, l'Indonésie et la Thaïlande.

Suite à cela et enrichie de mes expériences, j'ai décidé de reprendre mes études afin de me spécialiser dans un domaine qui me correspond mieux : la gestion de l'environnement et de la biodiversité.

C'est en ce sens et dans le but de continuer à voyager que j'ai quitté la France à l'automne 2018 afin de commencer ma maîtrise à l'Université de Sherbrooke. Celle-ci correspond particulièrement à mes attentes puisqu'elle encourage la multidisciplinarité dans la protection de l'environnement, notamment en amenant à concilier les activités humaines et la gestion de la biodiversité.

C'est dans ce cadre que je déménage cet été au bord du lac pour travailler pour l'APEL3M. Je ferai alors partie du projet « Ensemble en action pour le lac Trois-Milles ». Mon mandat sera divisé en 5 objectifs. Le principal sera de protéger le lac Trois-Milles des espèces exotiques envahissantes (EEE) – plantes aquatiques et plantes terrestres et nécessitera de compléter l'inventaire des espèces exotiques envahissantes (EEE) autour et dans le lac.

Je participerai à l'application d'actions concrètes de protection du lac – contrôle d'accès au lac – et de protection des rives du lac – plan de contrôle et d'éradication de la Renouée du Japon. Les autres objectifs du projet sont d'informer, de sensibiliser et d'éduquer les nouveaux propriétaires – moins de 3 ans – dans l'optique qu'ils posent de bons gestes pour la protection du lac ; de réduire l'apport de sédiments, d'azote et de phosphore dans le lac - j'effectuerai une mise à jour de la conformité de vos bandes riveraines et vous aiderai à apporter des pistes d'amélioration - ; de diminuer le ruissellement vers le lac lors des fortes pluies – je ferai l'inventaire des sites problématiques et élaborerai des plans d'aménagement afin de réduire le ruissellement – ; et poursuivrai le suivi de la qualité de l'eau, notamment par la prise de mesures de la chlorophylle a et du phosphore.



Dans le cadre de mes fonctions, je serai alors amenée à travailler aux abords de vos propriétés et serai donc amenée à vous rencontrer. Je serais alors ravie de discuter avec vous et de vous donner de plus amples explications sur mon travail. Je respecterai bien entendu votre propriété et me comporterai de manière professionnelle durant les

travaux de terrains. J'effectuerai également, pendant l'été, des périodes de sensibilisation à la protection du lac auprès de vous, chers usagers du lac, notamment auprès des nouveaux propriétaires de lotissements, des propriétaires qui louent leur propriété et des propriétaires d'embarcation.

Au plaisir de vous rencontrer cet été!

Audrey Lefrancq



mariage | portrait | famille | corporatif | www.numera.ca | T 819 583-3883

RETOUR SUR LE PROJET DE L'ÉTÉ 2018

Vous vous rappelez sûrement de Sophie Rieu, stagiaire engagée l'été passé. Sachez qu'elle a su mettre à profit ses grandes connaissances et qu'elle a été d'une aide précieuse pour notre association. Elle a su travailler avec acharnement pour remplir le mandat que nous lui avons confié. Dans un premier temps, elle a dû se familiariser avec le bassin versant du lac Trois-Milles. À la suite de son excellent travail, Sophie nous a laissé trois rapports dont vous pouvez prendre connaissance en vous rendant sur le site de la municipalité <http://www.stececiledewhitton.qc.ca/> sous l'onglet APEL3M. Bonne lecture!

La première partie de ses rapports dans le cadre de notre projet Agissons pour la santé du lac Trois-Milles est le suivi de l'évaluation de la qualité de l'eau. L'inoubliable soirée du 18 juin dernier,

où un violent orage a fait rage dans notre région laissant plus de 80 mm d'eau en quelques heures seulement, a bien évidemment eu des répercussions sur la qualité de l'eau du lac Trois-Milles. Cet orage a été responsable d'un important apport de sédiments ce qui fait en sorte que la transparence de l'eau du lac pour l'année 2018 (une moyenne de 1 mètre 94) est malheureusement inférieure à celles répertoriées de 2013 et 2017.

Les mesures en oxygène dissout sont excellentes mais trop près de l'acceptable. Je m'explique: pour que la concentration soit au niveau acceptable, le pourcentage doit se situer entre 60 et 79. Pour obtenir une note d'excellent, il faut un pourcentage se situant entre 80 et 125. Pour l'été 2018, le lac Trois-Milles a obtenu un pourcentage de 82.4, d'où l'import-

tance de continuer notre travail de sensibilisation. La température de l'eau pour l'été 2018 a été surprenante avec la belle et chaude saison estivale que nous avons connue. Le lac a obtenu une moyenne de 19.82 degrés comparativement à 19.2 pour l'année 2017.

La seconde partie du travail de Sophie était de protéger le lac contre l'introduction du myriophylle à épi, en plus de faire des statistiques concernant la provenance et les habitudes des propriétaires d'embarcations et usagers du lac. Dans ce document, vous apprécierez sa façon de nous faire connaître cette plante dévastatrice et les bons gestes à adopter pour limiter la propagation du myriophylle de lac en lac.

La troisième partie de son travail consistait à faire l'inventaire des macroinvertébrés benthiques, ces petites bibittes

que nous retrouvons sous les roches, dans la vase ou tout simplement en suspension dans l'eau. C'est avec l'aide d'un filet troubleau, de la Benne Ekman ou en retournant des roches que l'inventaire se fait. C'est ainsi que près de 5000 individus ont été répertoriés. Dans sa conclusion, elle mentionne une légère amélioration si on compare avec l'inventaire faite en 2013 par Benjamin Gourlier. Il ne faut pas oublier l'importance des macroinvertébrés, car ils sont un très bon indice de l'état de santé de notre lac.

Les macrophytes, ces plantes que nous retrouvons dans le lac, ont également été répertoriés. Ces végétaux visibles à l'œil nu sont essentiels au bon équilibre des écosystèmes aquatiques, mais tout est une question de

quantité et de qualité. Il est important de mentionner qu'aucune plante envahissante n'a été observée dans le lac Trois-Milles. 19 plantes aquatiques ont été répertoriées et sont conservées dans un herbier que vous pouvez consulter au bureau de l'association situé 1690, route 263.

Pour conclure, un inventaire des espèces exotiques envahissantes (EEE) a été fait sur les terrains autour du lac. Trois espèces ont été identifiées dont la Renouée du Japon, la Salicaire pourpre et le Phragmite envahissant. Ces plantes envahissantes ont été malheureusement vues à 13 endroits différents et des recommandations nous ont été faites afin de se départir de ces espèces indésirables autour du lac Trois-Milles.

RÉSUMÉ DE L'AGA 2018

L'an dernier, lors de l'AGA de septembre 2018, il y a eu une belle participation des gens. Plusieurs nouveaux visages ont été remarqués et cela a été pour nous plus que positif.

De belles et bonnes discussions ont eu lieu à la suite de la présentation fort intéressante de Rémi Morin sur le myriophylle à épi. Il est normal de

craindre l'arrivée de cette plante envahissante au lac Trois-Milles, étant donné sa présence dans le lac Mégantic. C'est ensemble, en restant informé et en sensibilisant nos voisins, visiteurs, locataires et usagers du lac, qu'on réussira à protéger le lac Trois-Milles contre cette plante envahissante qui aurait des répercussions dramatiques sur notre lac.

Le contrôle de l'accès au lac a aussi suscité de nombreux commentaires mais, après les explications, tous comprennent bien les raisons qui ont poussé l'APEL3M à adopter cette mesure préventive. Le climat était positif et c'est dans un esprit d'échanges, de partage et d'une même vision environnementale que les discussions ont été menées.



Le conseil d'administration de l'APEL3M aimerait remercier chaleureusement les gens qui prennent le temps de venir s'informer et ainsi nous aider à mieux protéger le lac Trois-Milles.

Cette année, on aimerait obtenir un nombre record de participants. Parlez-en à vos voisins ! C'est samedi le 31 août 2019 à 9h ! On vous y attend !

DEUX QUAIS POUR LE LAC TROIS-MILLES



Dans le cadre de notre projet 2018 « Deux quais pour le lac Trois-Milles », deux quais ont été installés à la Halte des Trois-Milles pour que plus de gens profitent de ce beau lac. Un premier quai servant davantage aux pêcheurs et aux plaisanciers, permet de mettre à l'eau différentes embarcations (chaloupe, kayak, etc.) a été installé en plus d'un magnifique quai de villégiature. Ce dernier est unique : formé de 3 plates-formes en forme de feuille, représentant du même coup, la mission

environnementale de l'APEL3M.

Pour célébrer ses 15 ans, l'APEL3M souhaitait offrir à la population de Ste-Cécile de Whitton ainsi qu'à tous les gens qui, comme nous, aiment et veulent profiter du lac Trois-Milles, la possibilité de se rassembler autour de ce décor enchanteur.

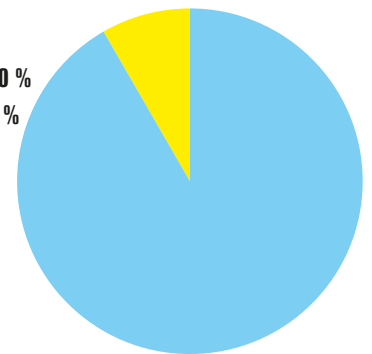
Le lac Trois-Milles est une belle richesse pour notre municipalité, et parce qu'on l'aime et le protège depuis tant d'années, nous croyons qu'il était maintenant temps d'amener les gens

à l'utiliser avec respect, à le redécouvrir ou simplement à le connaître.

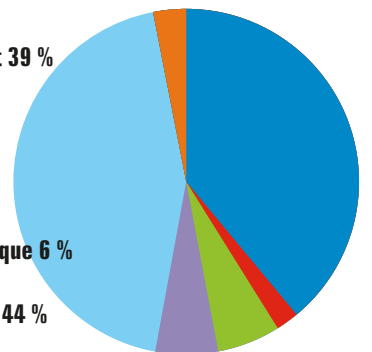
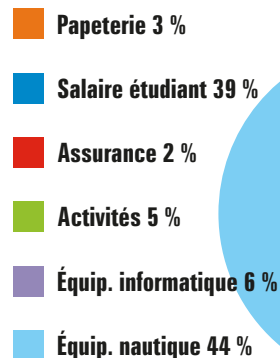
On tient à remercier nos généreux partenaires financiers dans ce projet : Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton; Service des loisirs de la MRC du Granit; Caisse Desjardins de Lac-Mégantic – Le Granit; les Quais du Phare de Lac-Mégantic et le Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit.

RAPPORT COMPTABLE 2018

Revenus



Dépenses



TIRAGE D'UN KAYAK

Pour une 5^e année consécutive, l'APEL3M fera tirer, parmi tous ceux s'étant procuré leur carte de membre ou leur carte « ami du lac », un magnifique kayak ! Il s'agit d'un kayak 2 places gracieusement offert par « PELICAN INTERNATIONAL INC de Laval ».

Le tirage sera effectué lors de l'assemblée générale annuelle de l'Association le 31 août 2019. En plus, de vous permettre d'être informé de ce qui se passe au lac Trois-Milles et des actions de l'APEL3M, votre

présence lors de l'assemblée générale annuelle vous donnera une chance supplémentaire de gagner ! On vous y attend !

Merci à toutes les personnes qui nous supportent en achetant, année après année, leur carte de membre.

Félicitations à monsieur Yves Pouliot, grand gagnant du tirage de l'année dernier (sur la photo, en présence de Pierre Dumas, président de l'APEL3M).



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019 : SAMEDI LE 31 AOÛT À 9H

L'assemblée générale annuelle de l'APEL3M aura lieu samedi le 31 août 2019 à 9h00 au 2^e étage de l'ancien édifice municipal de Ste-Cécile-de-Whitton. Nous invitons tous les riverains ainsi que les amis du lac Trois-Milles à venir nous rencontrer.

Cette année, plus que jamais, votre présence est importante. Avec l'arrivée du myriophylle à épi dans le lac Mégantic, TOUS les riverains du lac Trois-Milles DOIVENT travailler ensemble si on veut éviter son introduction dans le lac Trois-Milles. Vous voulez savoir comment éviter que cette plante

envahissante entre dans notre lac ? Vous désirez en savoir plus sur cette plante ? Vous avez envie de faire votre part pour protéger le lac ? De nous faire des suggestions ? L'AGA est là pour ça !

Cette année encore, lors de l'AGA, nous vous présenterons les résultats de notre projet de l'été en plus de vous informer des autres réalisations de l'année 2019. De plus, nous serons aussi là pour répondre à vos questions et plus qu'ouverts à vos suggestions et commentaires.

Venez en savoir plus sur le lac Trois-Milles et faire

entendre votre point de vue !

Vous pourrez, si vous ne l'avez pas déjà, vous procurer votre nouvelle carte de membre et ainsi

nous soutenir dans nos activités. De plus, cette année, les membres présents à l'assemblée générale obtiendront une chance supplémentaire de gagner le magnifique

kayak tiré parmi l'ensemble des membres.

On vous y attend !

SOYONS ENGAGÉS DANS LA PROTECTION DES COURS D'EAU

Un mot de Rémi Morin, coordonnateur à la gestion des cours d'eau pour la MRC du Granit

Au moment d'écrire ces lignes, il me tarde de sortir du bureau pour parcourir nos beaux rivages et passer concrètement à l'action. Toutefois, l'hiver est pour moi un temps de planification, de gestion et de formation essentiel aux tâches à réaliser pour la protection et la conservation de nos plans d'eau. Récemment, j'ai eu l'occasion de m'impliquer dans le dossier des plantes exotiques envahissantes alors que j'ai préparé une campagne de sensibilisation régionale qui, je l'espère, recevra le financement espéré pour sa réalisation sur les deux prochaines années. Dans les prochains mois, j'entamerai, de concert avec les acteurs du milieu, la réalisation du plan régional des milieux humides et hydriques de la MRC du Granit qui vise à assurer une meilleure protection et utilisation durable de nos milieux humides. J'ai fait récemment de bons contacts avec les secteurs agricoles et forestiers pour m'impliquer dans des ateliers de formation et de sensibilisation. J'ai été aussi sollicité par plusieurs associations riveraines pour du transfert de connaissance, du réseautage et d'autres services, comme de l'accompagnement en

préprojet en vue d'un dépôt au Fonds bassin versant de la MRC.

Proactive en environnement, la MRC du Granit va bien au-delà de ses obligations légales qui concernent particulièrement l'écoulement des eaux (embâcles, barrages de castors, ponceaux, etc.). Le poste que j'occupe à temps plein comme coordonnateur à la gestion des cours d'eau me permet aussi de soutenir nos municipalités, notamment dans l'application de la réglementation en matière de cours d'eau et dans la gestion des dossiers d'infractions majeures nécessitant des remises en état. J'accompagne également les municipalités pour la conformité des installations septiques susceptibles d'altérer la qualité de l'eau. Il y a encore beaucoup de travail à faire, mais il est possible d'observer de grands et de petits gains.

Les six dernières années que je viens de compléter au sein de l'équipe de la MRC du Granit me permettent de réaliser à quel point nos activités humaines peuvent avoir un grand impact pour la qualité de l'eau. Je souhaite aborder ici la question de la pollution diffuse. Cette dernière se qualifie comme des



apports réguliers de polluant (sédiments et nutriments) provenant de source généralement continue, dont l'intensité varie selon les activités. Une de ces sources est le drainage nécessaire à nos activités. Que ce soit le drainage de nos chemins publics, le drainage des terres agricoles, le développement des chemins forestiers, les réseaux pluviaux en milieu urbain ou le développement résidentiel et commercial, nous souhaitons toujours évacuer l'eau au plus vite. Tout ce drainage crée un réseau hydrographique artificiel qui surcharge le réseau hydrographique naturel. Constamment en adaptation à des débits toujours plus importants, les cours d'eau n'ont d'autre choix que de s'éroder pour laisser passer le surplus. Résultats à long terme : érosion, sédimentation et comblement des cours d'eau et des lacs. Ajoutons à cela les changements climatiques qui intensifient les épisodes de précipitation et qui



provoquent des changements drastiques de température. Ce mélange de conditions amène d'importantes problématiques de sédimentation des cours d'eau.

Qui freinera les impacts environnementaux de nos activités ? D'abord, des municipalités soucieuses de préserver la ressource en eau et qui mettent en pratique la bonne gestion des fossés routiers, en encadrant mieux les travaux de drainage et en investissant dans des ouvrages de rétention des eaux de pluie ; des producteurs agricoles et forestiers s'engageant dans de saines pratiques agroenvironnementales ; des promoteurs qui comprennent l'importance d'une saine gestion des eaux de ruissellement ; des associations de lac qui informent les autorités de l'arrivée d'eau trouble dans les lacs et qui collaborent à trouver et à mettre en œuvre des solutions ; mais aussi, un gouvernement qui applique et soutient des

politiques respectueuses des cours d'eau. Oui, nous sommes dans la bonne direction, mais que restera-t-il quand nous y serons arrivés ? Le petit ruisseau pas loin de chez moi, où nous pouvions autrefois y pêcher notre souper quand j'étais petit, me rappelle souvent pourquoi j'ai choisi ce métier.

Je vous encourage à poursuivre, même à intensifier vos efforts pour la protection des cours d'eau. Sans être alarmistes, soyons porteurs d'une vision et d'un message clair, mais soyons surtout engagés. Impliqués au sein de votre municipalité ou d'une association riveraine, vous pourrez sans doute y faire une plus grande différence !

Au plaisir de vous rencontrer lors d'une prochaine activité !

Rémi Morin

DU MYRIOPHYLLE À ÉPI AU LAC TROIS-MILLES...

C'est à la suite de l'alarme de l'été 2018 – quand le myriophylle à épi (MàÉ) a été identifié dans le secteur de la marina au lac Mégantic – que l'APEL3M a rapidement réagi en installant un cadenas au niveau de la barrière éducative qui se trouve au terrain de la « Halte des Trois Milles » afin de contrôler l'accès au lac.

Pour l'été 2019, votre association poursuit et augmente ses actions afin de prévenir l'introduction de cette espèce exotique envahissante (EEE), car il n'est pas exagéré d'affirmer que cela représenterait de très graves dangers pour le lac Trois-Milles.

Mesures préventives :

Sensibiliser et éduquer un maximum d'usagers du lac : riverains, visiteurs, propriétaires d'embarcation, locateur/locataire, pêcheurs, vacanciers, villégiateurs... sur les dangers que représentent le MàÉ et comment lutter contre son introduction dans le lac Trois-Milles.

Diffusion de documentation traitant de : MàÉ, lavage des embarcations, remorques et autres pièces d'équipement en contact avec l'eau, contrôle de l'accès au lac, des codes d'éthique...

Rencontres avec les propriétaires qui louent leur

propriété et avec les propriétaires ayant une descente de bateau privée sur leur terrain;

Installer de nouveaux panneaux informatifs.

Contrôle de l'accès au lac :

Le propriétaire d'embarcation qui se présente à la Halte des Trois Milles et qui désire avoir accès au lac devra joindre l'un des numéros indiqués sur l'affiche qui se trouve sur la barrière cadenassée. Il rencontrera un responsable de l'APEL3M qui l'informerait du pourquoi de cette mesure et qui procédera à une inspection visuelle du bateau et de la remorque en présence du propriétaire.

Ce dernier signera le contrat « Droit d'accès au lac Trois-Milles via la Halte », contrat sur lequel il s'engage à laver son bateau et tous les équipements qui ont été en contact avec le dernier plan d'eau visité – autre que le lac Trois-Milles –, et ce, avant chaque mise à l'eau au lac Trois-Milles. De plus, il s'engage à être le seul utilisateur de la clé qui lui sera remise, après un dépôt de 20 \$, ainsi qu'à barrer le cadenas après son entrée sur le lac ainsi qu'à son départ.

Comment identifier le myriophylle à épi?

Il est important qu'un maximum de personnes



soit apte à l'identifier. Vous trouverez donc dans ces pages un document à lire et à conserver « Le myriophylle à épi – Petit guide pour ne pas être envahi » produit par le CRE Laurentides.

Que faire si vous croyez avoir identifié du myriophylle à épi au lac Trois-Milles ?

Surtout, n'arrachez pas la plante... évitez de circuler en embarcation dans la zone où vous l'avez localisée... et communiquez l'information rapidement à l'un des numéros suivants :

514-575-4331 ou 819-583-4108 ou 819-583-5695

N'oublions pas qu'il est essentiel que nous posions tous les gestes appropriés afin que le myriophylle à épi ne se retrouve pas dans notre

lac.

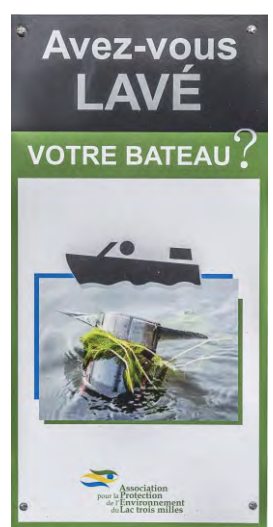
À la fin de l'été 2018, le lac Trois-Milles ne semblait pas contaminé par le myriophylle.

À nous tous de faire en sorte qu'il en demeure ainsi pour les années à venir...

Une excellente source pour en savoir davantage sur le myriophylle à épi : **e n v i r o n n e m e n t**

.gouv.qc.ca – Biodiversité – Espèces exotiques envahissantes – Myriophylle à épi

Vous trouverez la version électronique du guide dans le journal sur crelaurentides.org – Documents – Eau/Lacs – Guides « Guide sur les plantes exotiques envahissantes : Le myriophylle à épi – Petit guide pour ne pas être envahi »



RENOUÉE DU JAPON PETIT GUIDE DE SURVIE.

Nous commençons tous à mieux connaître notre colocataire venue d'Orient qui est la renouée du Japon. Nous allons synthétiser dans cet article les informations importantes concernant la renouée ainsi que les procédures à suivre pour tenter de l'éradiquer. Cette espèce exotique fait partie des 100 plantes les plus envahissantes au monde. Si seulement elle se contentait d'être quasiment indestructible ce serait déjà colossal, mais elle se permet en plus de défoncer nos routes et nos fondations par la propagation de son puissant système racinaire. Aussi, elle détient une grande capacité de régénération. Il suffirait de disperser quelques grammes de rhizome pour obtenir un nouveau plan qui démarrera un nouveau massif.

D'après les rapports de nos stagiaires biologistes en environnement, Sophie Rieu et Kim Lemieux, plus d'une douzaine de colonies ont été répertoriées autour de notre lac. Leur recommandation est d'essayer le plus possible de les contrôler et de s'en débarrasser. D'ailleurs, je vous recommande d'aller lire leur rapport sur le site de la municipalité, section APEL3M-Documents.

Comment la recon-

naître?

- Sa tige : creuse, elle ressemble à un bambou, 1 à 4cm de largeur, 3 à 4m de hauteur. Elle est verte tachetée rouge violet.

- Ses feuilles : grandes feuilles alternes (5 à 12cm de large, 7 à 15cm de longueur) lisses et non dentées.

- Ses fleurs : grappes de fleurs blanches qui apparaissent fin septembre.

- Ses racines : énorme réseau de rhizomes de 2 à 3 mètres de profondeur.

Quoi faire quand on la trouve?

- On peut signaler sa présence au Ministère du développement durable, de l'environnement, de la faune et des parcs via l'outil Sentinelle (www.mddefp-gouv.qc.ca).

- Agir dans les plus brefs délais pour éviter sa propagation.

- Déterminer le périmètre de la colonie et noter les caractéristiques de celle-ci : superficie, densité de tige, hauteur, etc.

Dès le printemps, munie de sécateurs et de pelles, il faut couper les tiges au ras du sol et arracher les rhizomes superficiels. Il est impératif de se débarrasser des résidus

de manière appropriée. Ne pas disperser les tiges, la terre ou les rhizomes. On le sait, elle se régénère très facilement, encore plus aux abords d'un cours d'eau.

Ramasser tous les résidus de la plante, les mettre dans des sacs noirs et les disposer dans la collecte de déchets. Il ne faut surtout pas la composter! Bien nettoyer les outils de travail et vérifier chaussures, gants de travail, vêtements, etc.

Il existe plusieurs méthodes pour contrôler la repousse.

- la coupe répétée
- l'excavation
- le traitement chimique
- le bâchage

La première méthode est la coupe répétée aux 3 semaines, du printemps à l'automne. Cette méthode permet d'affaiblir la plante, mais garantit difficilement son éradication. Nous savons que la plante peut rentrer en dormance plusieurs années.

Une autre méthode est l'excavation. Elle nécessite de la machinerie lourde et une application de sel. Cette méthode est décrite en détail dans le rapport de Sophie Rieu.

Une troisième méthode est le traitement chimique. L'herbicide le plus utilisé dans ce cas est le glyphosate (Round-

Up). C'est une solution coûteuse et non-respectueuse de l'environnement. De plus, l'utilisation d'un tel produit est réglementé à proximité des lacs et des rivières. Je propose fortement de suivre les recommandations du rapport de notre biologiste et de privilégier une méthode plus écologique.

La dernière méthode est le bâchage. C'est la méthode aujourd'hui la plus efficace en matière de lutte contre la renouée. Voici les étapes à suivre :

- Effectuer la coupe au ras du sol.

- Déposer une toile géotextile faite en matériaux synthétiques, perméable, non biodégradable. La zone à couvrir doit être plus grande de 2 mètres autour du massif.

- Fixer la toile avec des pierres ou des pieux.

- Piétiner la toile de façon hebdomadaire pour prévenir les déchirures causées par les nouvelles tiges.

- Assurer un suivi et arracher toutes les pousses qui dépassent de la toile.

- Planter une espèce indigène autour de la zone peut prévenir la prolifération de la renouée du Japon.

Ce suivi doit s'effectuer

sur plusieurs années, 5 à 10 ans.

Il existe d'autres pistes de solutions dites « biologiques »; des recherches sont en cours pour trouver un prédateur naturel à la renouée, mais rien n'est encore disponible ici.

Il existe sur Internet beaucoup de ressources concernant la renouée du Japon. Vous trouverez également beaucoup de photos pour la reconnaître facilement. Cet article a été rédigé sur la base des documents émis par nos stagiaires en biologie, ainsi que d'informations recueillies sur le site Web du Comité ZIP des Seigneuries. Ce site Web contient un grand nombre d'informations pour combattre la renouée du Japon.

Si vous avez besoin d'aide dans vos démarches pour combattre cette plante envahissante, n'hésitez pas à contacter l'Association. apel3m@hotmail.com

Liens utiles : Documents APEL3M sur le site web de la municipalité : <http://www.stececiledewhitton.qc.ca>

Comité ZIP Seigneurie : https://zipseigneuries.com/2018/06/17/controle_renouee/

AUTRES NOUVELLES...



Barrage de castor

Cet automne, un important barrage de castor situé en aval du déversoir nous faisait craindre le pire quant aux risques d'inondations lors de la crue printanière. Le niveau du lac en était augmenté et la rivière Madison débordait de

plus en plus. Heureusement, la MRC a pris le dossier en main et, avec l'aide d'un employé de la municipalité de Ste-Cécile-de-Whitton, le barrage a été partiellement détruit. Trois castors ont aussi été piégés. L'APEL3M continue de surveiller le secteur.



Carrière Polycor

Une plainte a été déposée auprès du Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques concernant la Carrière Polycor située sur le Mont Ste-Cécile. En effet, un important apport en sédimentation avait été



Voie ferrée

constaté dans les fossés longeant la route 263. De l'eau blanchâtre étant, de toute évidence, de la poussière de granit provenant de la carrière Polycor s'écoulait dans les cours d'eau de ce secteur.

Des corrections temporaires ont été faites dans les bassins de sédimentations et d'autres seront faits ultérieurement. Pour le moment, le dossier est en attente d'un plan qui sera élaboré par un ingénieur en environnement pour des correctifs à plus long terme.

L'APEL3M a été mise au courant que des travaux importants étaient effectués sur le terrain de l'ancienne voie ferrée servant de sentier pour les VTT. En effet, la construction d'un pont est prévue prochainement. De grosses pièces de créosote seront bientôt installées. Puisqu'une rivière passe évidemment tout près de ces futurs travaux, l'APEL3M suit de près ce dossier, pour éviter d'éventuels dommages environnementaux.

REMERCIEMENTS À NOS PARTENAIRES FINANCIERS QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION DE NOTRE PROJET DE L'ÉTÉ 2019 « ENSEMBLE EN ACTION POUR LE LAC TROIS-MILLES »



POUR VOUS LES LOCATEURS DE CHALETS

Depuis l'annonce de la présence du myriophylle à épi (plante envahissante) à l'été 2018 dans notre région, l'APEL3M augmente significativement les mesures préventives pour protéger le lac. En août 2018, la barrière à la halte du lac a été fermée au public et l'accès limité uniquement aux résidents et aux utilisateurs qui acceptent de se soumettre aux normes de protection proposées. Pour l'été 2019, les mesures actuelles sont maintenues et les utilisateurs réguliers seront informés des actions proposées.

En plus de cette nouvelle réalité, le lac Trois Milles doit également composer avec un accroissement du nombre de chalets locatifs que ce soit par Airbnb ou autres sites de location. L'augmentation des utilisateurs du lac peu sensibilisés à notre réalité aura des impacts importants sur la qualité de vie des riverains et la santé du lac si des mesures de protection ne sont pas mises en place.

Mesures élaborées par l'APEL3M pour éviter l'introduction du myriophylle à épi

Règles s'adressant à tous les utilisateurs du lac :

-L'accès libre à la descente de bateaux de la halte est interrompu pour un temps indéterminé.



-L'accès est limité uniquement aux riverains et aux utilisateurs qui sont sensibilisés et qui acceptent les normes de prévention demandées.

-Il est demandé aux utilisateurs non résidents de laver leurs bateaux et remorques avec un pulvérisateur à pression et à l'eau chaude.

-S'assurer d'une période de séchage de son bateau d'une période minimale de 72 heures, si l'embarcation a séjourné dans un autre plan d'eau.

-Les utilisateurs qui fréquentent régulièrement notre plan d'eau seront invités à prendre une carte de membre « Ami du lac » au coût de 20\$.

-Les riverains qui reçoivent des visiteurs souhaitant avoir accès au lac avec leur propre embarcation seront soumis aux mêmes règles.

Pour les propriétaires locatifs nous vous demandons :

- D'informer vos locataires des règles de prévention précédentes et de leur transmettre le « Code d'éthique et règlements du locataire ».

- D'avoir et d'encourager vos locataires à utiliser

les embarcations qui sont sur votre site de location.

- D'encourager vos locataires à ne pas déplacer les embarcations d'un lac à l'autre lors de leur séjour dans la région.

-Pour vos locataires qui désirent amener leurs propres bateaux, ils devront se soumettre aux mêmes règles que citées précédemment.

Ces mesures peuvent sembler contraignantes pour tout le monde, mais considérant l'importance de conserver la santé de notre lac, il est important de prendre des mesures préventives adéquates pour éviter ce problème. L'introduction du myriophylle serait catastrophique pour notre lac et pourrait faire perdre une grande valeur au niveau de votre propriété et de celle des autres riverains. Il est de votre responsabilité de prendre tous les moyens pour l'éviter.

Nous invitons donc les propriétaires de chalets locatifs à communiquer avec les membres de l'exécutif de l'APEL3M pour trouver, ensemble, différents moyens pour informer adéquatement votre clientèle.

Nous avons tous un défi important et invitons les riverains, les utilisateurs du lac et les propriétaires locatifs à collaborer pour gérer la situation.

CODE D'ÉTHIQUE ET RÈGLEMENTS DU LOCATAIRE

- Je respecte l'environnement et je garde les lieux intérieurs et extérieurs propres.

- Je ne nourris pas les canards, comprenant que je peux ainsi rompre leur équilibre naturel et attirer des problèmes tels que la dermatite du baigneur.

- Je respecte les autres utilisateurs du lac et les riverains en évitant les nuisances et les bruits susceptibles de troubler la paix, le bien-être et le repos des citoyens (règlements municipaux #2012-02). L'environnement physique du lac contribue à faciliter la propagation des ondes sonores et les voisins peuvent en être incommodés.

- Je privilégie le moteur électrique, car il est beaucoup moins nuisible pour l'environnement, moins nauséabond et génère aussi moins de pollution sonore.

- Le lac étant peu profond et fragile à l'érosion causée par les vitesses trop élevées, je navigue avec prudence à l'intérieur des bouées et je respecte la limite de vitesse recommandée de 10 km/h.

- Je ne jette rien dans le lac: je dispose de mes déchets et mégots dans une poubelle à mon retour sur la rive (le temps mis par le mégot pour se décomposer dans la nature varie de 6 mois à une dizaine d'années, selon qu'il s'agisse d'un mégot avec ou sans filtre).

- Si j'utilise ma propre embarcation, avant chaque mise à l'eau que ce soit au lac Trois-Milles ou sur tout autre lac, je m'assure de ne pas introduire d'espèces indésirables (myriophylle à épi ou moules zébrées) par un bon lavage à l'eau chaude sous pression de tous les équipements ayant été en contact avec l'eau OU un séchage d'au moins 72 heures.

- Je privilégie les détergents à lessive, à vaisselle, savons corporels, shampoings qui sont sans phosphate afin de limiter le processus d'eutrophisation du lac. Ainsi, j'évite la modification et la dégradation de ce milieu aquatique, associées à l'apport de substances nutritives, tels les phosphates, les engrais, les eaux usées, etc. qui augmentent la production d'algues et rend l'eau trouble.

- Je suis très vigilant quant aux feux extérieurs et je respecte les recommandations en vigueur par temps sec. En aucun cas, je coupe des branches ou des arbres pour en faire du bois à brûler.

- En somme, je respecte les riverains et l'environnement comme l'ensemble des utilisateurs du lac le fait. Ainsi, je passe un séjour fort agréable au lac Trois-Milles.

APEL3M (Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Trois-Milles)

Modifié en juin 2019

ACTIVITÉ SOCIALE 2019

L'été dernier, l'APEL3M a organisé une fête pour souligner ses 15 ans. Les riverains, les amis du lac et les citoyens de la municipalité de Ste-Cécile-de-Whitton y étaient invités. Cette fête avait principalement pour but d'inaugurer le quai de la halte, mais aussi de permettre aux gens de se retrouver et d'échanger dans une ambiance festive! Elle a eu le soutien financier de la Caisse Desjardins de Lac-Mégantic – Le Granit et de nombreux commanditaires de la région ont fourni les prix de présence. Ce fut un succès, plus d'une centaine de personnes s'étaient dépla-

cées!

Cette année encore, l'APEL3M souhaite renouveler l'expérience dans une formule plus simple mais tout aussi conviviale! Ce sera une occasion de plus de discuter de sujets d'intérêt commun concernant la santé du lac et de rencontrer de nouveaux résidents!

Donc, demeurez à l'affût! De plus amples informations vous seront communiquées ultérieurement!



REMERCIEMENTS AUX COMMANDITAIRES DE LA FÊTES DES 15 ANS

Commanditaires financier

Caisse Desjardins de Lac-Mégantic - Le Granit,
Éric Dupuis, plâtrier

Tirage de prix de présence de plus de 850\$

Numéra : Toile photo valeur de 275\$
Pro Nature Lac-Mégantic : canne à pêche,
étui à canne à pêche, couteau de pêche,
gourde, casquette 140\$
Familiaprix : 3 cartes-cadeaux de 50\$
Cabane à sucre Bellavance : 3 cartes-cadeaux de 25\$
Musi-Café : casquettes, t-shirts, carte-cadeau 25\$
Ordinatech : carte-cadeau 50\$
Citron-Vert : carte-cadeau de 35\$
Megalook : 3 casquettes, manteau
Home Hardware : fanal de camping
Subway : carte-*cadeau de 30\$
Dépanneur du Coin : 3 cartes-cadeau de 10\$
Canadian Tire : 3 lave auto de 21\$
Café bistro la Brûlerie : carte-cadeau 20\$

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président :
Pierre Dumas
Vice-président :
Dominique Massé
Secrétaire :
Isabelle Boulet
Trésorière :
Brigitte Champagne
Administrateurs :
Marc-André Bouchard,
Vincent Lapière, Julie
Raymond, John
Montegut, Clément Roy,
Jean-Luc Beaumont
**Représentant
municipale :**
Claude Grenier

Pour en savoir plus... et en voir plus...

Rendez-vous sur le site
Internet de la
Municipalité de Ste-
Cécile-de-Whitton et
vous aurez accès au
menu déroulant APEL3M
qui contient quantité

d'informations sur votre
association et ses
réalisations. De plus,
toujours sur le site de la
municipalité, vous
pouvez accéder à la page
Facebook de l'APEL3M.
Bonne visite !

Ce bulletin est une initiative du comité de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles.

Si vous avez des commentaires, suggestions ou des opinions, vous pouvez nous joindre au 583-5695 (Isabelle Boulet) ou par courriel à: apel3m@hotmail.com.